

## Marie Moret à monsieur P. Patin, 6 février 1888

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation1 p. (387r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur P. Patin, 6 février 1888,  
consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45210>

Copier

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [6 février 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Patin, P.](#)

Lieu de destination 6, rue Royale, Bois-Colombes (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

### Description

Résumé Marie Moret informe Patin qu'elle cherche à obtenir une photographie d'un portrait de son mari pour le mettre à sa disposition. Elle lui annonce qu'elle lui enverra avec le numéro du *Devoir* qui comprend des renseignements biographiques [sur Godin]. Elle demande à Patin quelles sont ses conditions pour faire une publication et si il envisage de vendre des exemplaires de son journal au Familière.

## Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Périodiques](#), [Photographie](#)

Personnes citées [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées « Jean-Baptiste André GODIN », *Le Devoir*, t. 12, n°489, 1888, p. 49-62. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.12/50/100/860/0/0>, consulté le 22 juin 2022]

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 06/12/2023

---

387  
v.  
3

L'Uise Familistère  
6 Février 1888

Monsieur P. Palin,

En réponse à votre lettre du 1<sup>er</sup> courant j'ai l'honneur de vous informer que je m'occupe précisément en ce moment d'obtenir, si possible, le cliché photographique d'un portrait de mon mari qui me plaît particulièrement.

Si cette question se résoud à ma satisfaction, je verrai ensuite à m'entretenir avec l'artiste pour qu'il mette, si possible, le cliché à votre disposition; et alors je vous enverrai le numéro de notre journal « Le Droit » dans lequel viennent d'être publiés des renseignements bien utiles sur ce point.

Je vous prie de me dire ce que vous désirez.

En attendant je vous serai obligé de me dire à quelles conditions vous entendez faire la publication dont vous me parlez. Et si, par exemple, votre demande est qu'un certain nombre d'exemplaires de votre journal pourraient être vendus ici?

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de ma profonde considération,

V<sup>e</sup> Gadin